



**CONCOURS RH-N-01 (20)
DESTINATION RÉUSSITE – VOLET 1
COORDONATRICE RÉGIONALE/ COORDONATEUR RÉGIONAL
AVIS INTERNE-EXTERNE**

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : dès que possible

LIEU DE TRAVAIL : Dans la région du Nord de l'Ontario avec de nombreux déplacements dans la province

POURCENTAGE D'AFFECTATION : 1,0 ETP

NATURE DU POSTE : Détachement pour l'année scolaire 2020-2021 (avec possibilité de prolongation)

Le comité directeur de l'initiative Destination réussite – volet 1 de la région du Nord recherche une personne du secondaire ou du postsecondaire ayant des qualités de leadership et de communication, motivée par le travail d'équipe et qui, grâce à ses nouvelles fonctions, appuiera les conseils scolaires de langue française et les établissements postsecondaires bilingues et de langue française dans les initiatives liées aux programmes axés sur le développement des compétences professionnelles et la transition vers le postsecondaire.

En collaboration avec les agentes et agents d'éducation, sous la Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française (DREALF) du ministère de l'Éducation de l'Ontario et le comité directeur régional du Nord, la ou le titulaire du poste assure la liaison entre les conseils scolaires de langue française, les institutions postsecondaires bilingues et de langue française et des organismes provinciaux, régionaux et locaux en vue de mettre en œuvre les initiatives et programmes axés sur le développement des compétences professionnelles et la transition vers le postsecondaire: la Majeure Haute Spécialisation, l'éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience, les cours à double reconnaissance de crédits, le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, le programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie ainsi que les certifications et formations reconnues par le secteur et le développement d'activités d'anticipation vers le postsecondaire.

Fonctions et responsabilités

1. Conception, planification, élaboration

- Consolider les liens et favoriser la collaboration et le partenariat entre les conseils scolaires de langue française et les établissements postsecondaires bilingues et de langue française;
- Appuyer, à l'aide de diverses stratégies, les porteurs de dossiers des conseils scolaires chargés d'offrir aux élèves du palier secondaire des programmes de la Majeure Haute Spécialisation, des cours à double reconnaissance de crédits, de l'apprentissage par l'expérience, des certifications et des formations reconnues par les secteurs d'emploi et des activités d'anticipation et de transition;
- Prendre part à l'élaboration d'un cadre d'impact provincial selon les priorités qu'a établies la DREALF;
- Prendre part à l'élaboration et veiller à la mise en œuvre d'un plan d'action régional annuel;
- Travailler en collaboration avec les agentes et agents désignés des conseils scolaires de langue française et en partenariat avec les établissements postsecondaires bilingues et de langue française afin de planifier la mise en œuvre des diverses initiatives dans le cadre des programmes axés sur le développement des compétences professionnelles – la Majeure Haute Spécialisation, les cours à double reconnaissance de crédits, l'éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience, le programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, l'offre de certifications reconnues par l'industrie, et l'offre d'activités d'anticipation et de transition vers le postsecondaire;
- Prendre part au plan de mise en œuvre des différentes initiatives en consultation avec l'équipe d'agentes et d'agents d'éducation du ministère de l'Éducation de l'Ontario;
- Prendre part aux réunions (soit en personne, par téléconférence ou par vidéoconférence) de l'équipe provinciale *Destination réussite – volet 1* responsable de coordonner les stratégies d'appui à l'égard des conseils scolaires de langue française;
- Prendre part aux réunions du comité directeur régional de *Destination réussite – volet 1* et tenir compte de ses propositions dans le plan de mise en œuvre;
- Faciliter le travail d'équipe entre les conseils scolaires de langue française, les établissements postsecondaires bilingues et de langue française et les partenaires communautaires en mobilisant les intervenantes et intervenants dans le cadre de réunions de divers comités de travail;
- Sensibiliser le milieu postsecondaire aux différentes initiatives et programmes axés sur le développement des compétences professionnelles et à leur rôle dans la mise en œuvre de ceux-ci – Majeure Haute Spécialisation, l'éducation coopérative et autres formes d'apprentissage par l'expérience, les cours à double reconnaissance de crédits, le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario, le programme de planification d'apprentissage, de carrière et de vie ainsi que les certifications et formations reconnues par le secteur et le développement d'activités d'anticipation vers le postsecondaire;
- Maintenir et faire la mise à jour de l'outil de communication de l'initiative, notamment le site Web de *Destination réussite – volet 1*, dans le but de renseigner la communauté scolaire (y compris les élèves, les parents, les agentes et agents d'éducation de conseils scolaires, les conseillères et conseillers scolaires, les partenaires communautaires ainsi que le personnel enseignant du palier postsecondaire) au sujet des nouvelles possibilités d'apprentissage qu'offre les programmes axés sur le développement des compétences professionnelles.

2. Suivis

- Gérer, en collaboration avec le comité directeur régional du Nord, la planification financière établie dans le plan d'action régional;
- Préparer les tableaux de données régionales selon les indicateurs de réussite qu'a identifiés le Ministère et analyser celles-ci afin d'établir, en lien avec les partenaires, un plan d'action;
- Fournir les renseignements nécessaires pour alimenter le rapport régional que présentent la présidente ou le président du comité régional au Ministère;
- Soumettre régulièrement les mises à jour des activités liées aux indicateurs *Destination réussite – volet 1* à l'agente ou à l'agent d'éducation responsable du dossier;
- Préparer un calendrier d'activités en collaboration avec les personnes-ressources des conseils scolaires;
- Assurer les suivis découlant des propositions du comité directeur régional à l'aide de procès-verbaux ou comptes rendus;
- Tenir des rencontres individuelles à la demande des agentes désignées ou agents désignés afin de connaître leurs défis, leurs succès.

Exigences du poste :

- Brevet d'enseignement (membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario) ou expérience dans un établissement postsecondaire bilingue ou de langue française en province;
- Expérience en enseignement dans un conseil scolaire de langue française ou dans un établissement postsecondaire bilingue ou de langue française;
- Connaissance du milieu de l'emploi et de la main-d'œuvre de la région;
- Recours systématique aux technologies de l'information et de la communication;
- Excellentes habiletés en communication, en présentation et en gestion de projets;
- Maîtrise du français et de l'anglais;
- Entregent et aptitude pour le travail d'équipe;
- Capacité à innover;
- Capacité de recherche, d'analyse et de résolution de problèmes;
- Disponibilité pour se déplacer régulièrement à l'échelle de la région et de la province.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le formulaire « Réponse à l'annonce de poste » **avant 12 h le 3 juin 2020** à l'attention de :

Comité directeur régional du Nord
Monsieur Marc Gauthier
Directeur de l'éducation
Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
296, rue Van Horne
Sudbury ON P3B 1H9
Tél.: (705) 671-1533

Veuillez placer votre demande en ligne à emplois@cspgno.ca en précisant le numéro du concours.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Jean-Marc Aubin, président

Marc Gauthier, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le CSPGNO encourage l'égalité d'accès à l'emploi.